

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2007)
Heft: 3

Artikel: Une année au service de la MONUC
Autor: Reichen, Hans-Jakob
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Casques bleus pakistanais au Sud Kivu, République Démocratique du Congo (RDC)

Afrique

Une année au service de la MONUC

Maj EMG Hans-Jakob Reichen

Remp cdt IFO art 31

En acceptant de m'engager une année en tant qu'officier d'état-major à la Mission de l'organisation des Nations Unies au Congo (MONUC), je m'attendais à découvrir des facettes de la profession militaire que je n'aurais pas pu découvrir en restant en Suisse. Mes attentes ont été comblées.

La MONUC a vu le jour suite à l'adoption de la résolution 1258 par le Conseil de sécurité. Il s'agissait alors de surveiller les conditions du cessez-le-feu de Lusaka, signé le 17 juillet 1999. Ce dernier mettait fin à ce qui fut appelé la « première guerre mondiale africaine ». Le développement de la mission ne se passe pas sans heurts, de 2000 à 2001, de nombreux combats ont lieu sur les lignes de front. Le processus de paix est débloqué en 2001 avec l'assassinat du président Laurent-Désiré Kabila. La MONUC est confrontée à une situation chaotique à l'est du pays, où des groupes rebelles congolais côtoient des groupes armés issus de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, dont plus de 15 000 membres des Fronts de Libération du Rwanda (FDLR). Certains de ces membres furent les acteurs hutus du génocide rwandais. En 2003, le vide de pouvoir créé par le retrait précipité d'Ituri des troupes ougandaises ne peut pas être comblé par la présence des casques bleus. S'ensuivent des massacres, qui obligent l'Union européenne à s'engager dans le cadre de l'opération ARTEMIS, qui a permis une transition jusqu'au renforcement des casques bleus. En 2004, le général dissident Nkunda s'empare de la ville de Bukavu, pourtant occupée par les troupes onusiennes. La crédibilité de la mission est entachée. En 2005, la mission est renforcée et entreprend un désarmement actif des groupes armés. Toutefois, le scandale de l'exploitation sexuelle qui éclate, remet une fois de plus en cause la crédibilité de la mission.

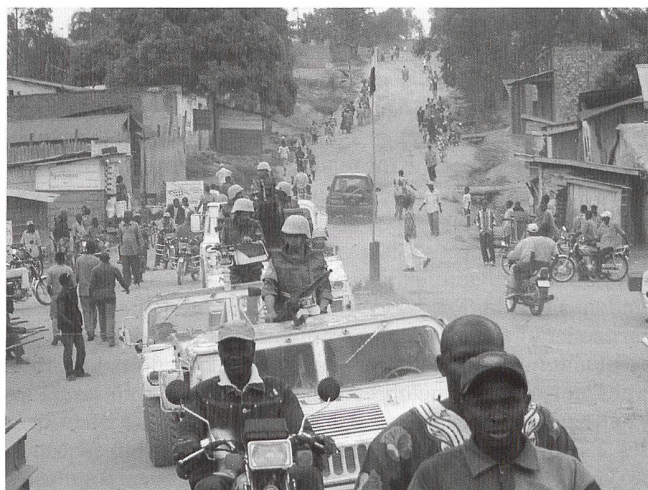
En 2005, la Division Orientale est créée. C'est la première division de l'histoire de l'ONU : il s'agit de créer un véritable niveau opératif. La Division Orientale s'occupe de plus de 15 200 casques bleus, stationnés à l'Est du pays. Elle est composée de 4 brigades d'infanterie et dispose de moyens aériens (hélicoptères de transport et de combat) et lacustres, du génie, de forces spéciales et de moyens médicaux.

J'ai rejoint l'état-major de la division à Kisangani en septembre 2005 et y ai fonctionné en tant qu'officier d'information publique pendant 12 mois. Mes tâches principales étaient de préparer les informations qui devaient être transmises à la presse,

d'agir en tant que porte-parole, de maintenir la liaison avec les porte-paroles civils, de coordonner les activités d'information publique en particulier l'accompagnement des journalistes dans le secteur et d'informer quotidiennement l'état-major au sujet de la presse.

Mon séjour d'une année fut marqué par de nombreuses opérations de grande envergure contre les groupes armés, par le recensement de plus de 12 millions d'électeurs dans notre secteur de responsabilité et par les élections. Cependant, le but de cet article n'est pas de décrire les événements qui se sont passés à l'est de la RDC entre le mois de septembre 2005 et le mois d'août 2006, mais de tenter de dessiner les contours de leçons plus générales d'un engagement militaire, qui s'approche de la sûreté sectorielle, décrite dans les règlements de conduite de l'armée suisse.

L'une des caractéristiques de la situation était la transformation des groupes armés. En effet, la plupart des groupes armés ont abandonné les buts politiques, y compris le nettoyage ethnique, afin de se concentrer sur des objectifs économiques et l'acquisition de pouvoir dans des domaines plus restreints. Les groupes armés se transforment donc en organisations criminelles.



Les défis de l'environnement urbain : patrouille marocaine à Buni



Patrouille sur le lac Kivu

Le but n'est plus de pouvoir affronter directement les forces nationales ou internationales, mais de maintenir un climat de terreur parmi la population.

Ce climat permet non seulement une exploitation sans entrave des ressources, mais également l'organisation de collectes d'impôts et le gain d'une influence politique, grâce aux pressions exercées pendant les élections. Une autre caractéristique fondamentale est que malgré le grand nombre de troupes, la densité de celles-ci n'est aucunement comparable à d'autres missions de maintien de la paix. En effet, au Kosovo on compte un soldat pour 0.68 km². Cette relation est de 1 soldat pour 86 km² dans le secteur d'engagement de la Division Orientale.

J'ai eu le privilège de travailler dans le cadre de la division et en tant que porte-parole, on bénéficie d'un point d'observation particulier. En effet, de l'intérieur il est possible d'avoir accès à la plupart des données relatives aux opérations, sans pour autant être impliqué dans le processus décisionnel. Simultanément, on est confronté de l'extérieur au regard critique de la presse. Le porte-parole joue un rôle déterminant dans les opérations d'information. Il n'est cependant qu'un observateur du travail de l'état-major, recueillant les pensées des décideurs, afin de pouvoir mieux expliquer les actions militaires par la suite. Cette position m'a permis de tirer plusieurs enseignements, allant des réflexions stratégiques jusqu'à la petite technique du travail d'état-major. Dans ces pages, je tenterai de présenter ces réflexions.

Détermination de la stratégie militaire

La détermination de la stratégie par rapport aux objectifs politiques est un énorme défi. En effet, certains des buts politiques de la mission peuvent se révéler paradoxaux dans leur application. Deux exemples serviront à illustrer ces oppositions. La mission a pour but non seulement d'amener une paix durable dans le pays, mais également de conduire devant la justice les personnes s'étant rendues coupables de crimes dans le cadre du conflit. Les responsables de massacres sont souvent encore à la tête de groupes armés résiduels, en particulier en Ituri. L'éradication de ces groupes est un pas nécessaire à la création d'un environnement sûr dans la région. La négociation tendant à la reddition de ces groupes est une véritable option, en particulier lorsque les moyens militaires ne sont pas suffisants en qualité et en quantité et lorsqu'un risque de polarisation ethnique existe. Les membres des groupes armés ayant tendance à suivre aveuglément leurs chefs, il est primordial de trouver des « solutions de sortie » pour les chefs des groupes armés. Si parallèlement la mission ou des représentants d'autorités internationales déclarent qu'il n'y aura aucune impunité pour les criminels, l'ouverture de pourparlers est rendue difficile.

La volonté de poursuivre coûte que coûte les responsables de crimes, sans avoir les moyens militaires ou policiers de les appréhender, contribue à augmenter les actes de violence. En effet, la violence est comprise comme synonyme de pouvoir et les chefs de groupes armés veulent pouvoir négocier en position de force.

Il est difficile de concilier la volonté de poursuivre les criminels et celle de la mise en place rapide d'un environnement sûr, sans augmenter les moyens qui ont permis la stabilisation de la région. Les autorités politiques des missions peinent à déterminer quelle est la priorité entre ces deux objectifs.

Un deuxième exemple est celui qui oppose la volonté d'amener une paix durable dans la région à la volonté d'améliorer le sort des populations locales. Une paix durable exige l'absence de pouvoirs s'opposant au gouvernement légitime, alors que l'amélioration du sort de la population par l'aide humanitaire ou par l'aide au développement requiert l'absence de conflit. La MONUC a conduit à plusieurs reprises des opérations militaires afin d'anéantir les infrastructures et les structures de contrôle mises en place par des groupes armés. Ces derniers tendent en effet à construire des camps permettant l'exploitation des ressources et le contrôle des populations environnantes. Plus on laissait un groupe armé agir librement dans un secteur, plus il était difficile par la suite de mettre en place des infrastructures étatiques légitimes. Ainsi, dans certains secteurs des Kivus contrôlés par le FDLR, il n'était pas rare que la population s'oppose à l'arrivée des FARDC (Forces Armées de la RDC), préférant la soumission dans des conditions précaires aux conséquences d'affrontements éventuels.

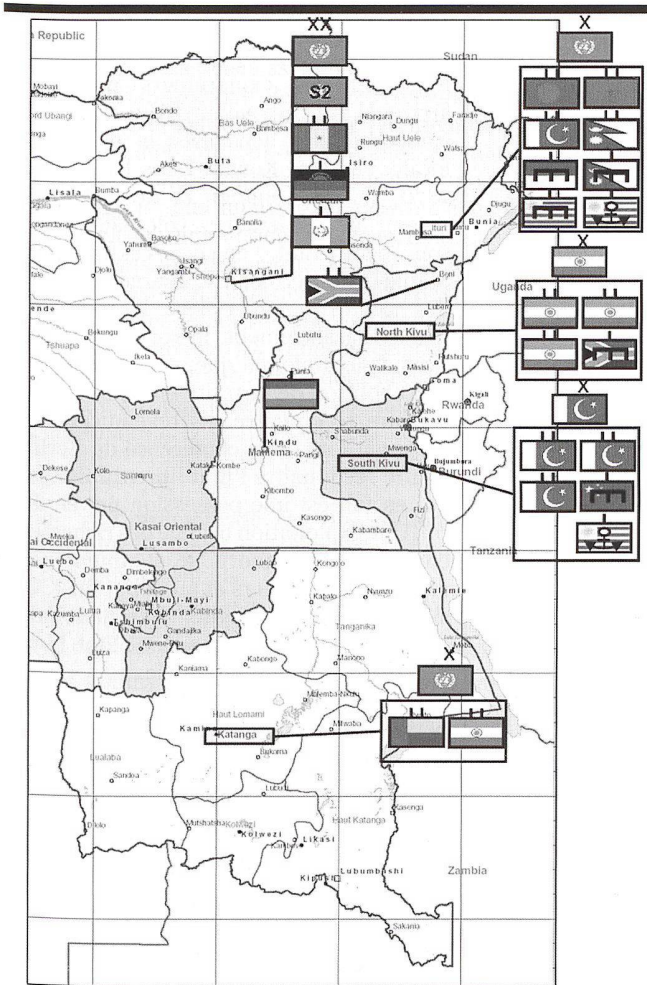
Chaque opération menée a provoqué un déplacement de population et a donc aggravé la situation. Plusieurs organisations humanitaires, ainsi que des membres de la branche humanitaire de la MONUC, ont émis des doutes quant au bien-fondé de ces opérations. Il revient au pouvoir politique de décider quelles conséquences humanitaires sont acceptables, lors des opérations visant à la mise en place de structures étatiques légitimes.

La construction de l'état (*Nation-building*)

Chaque action de la MONUC devrait contribuer à la mise en place à long terme d'un état démocratique stable et non corrompu. Cependant, les mandats étant renouvelés tous les 12 mois, les rotations parmi les cadres civils et militaires empêchent véritablement un plan d'ensemble à long terme pour les zones sinistrées du pays. Un exemple frappant de cette problématique est la réinsertion des anciens combattants. Ceux qui optent pour le désarmement et le retour à la vie civile sont soutenus par des organismes internationaux pendant une année. Cette aide se limite souvent à des stages et une aide pécuniaire mensuelle. La situation économique désastreuse du pays empêche une véritable intégration de ces jeunes hommes. A la fin de leurs mensualités, il n'est pas rare de voir ces jeunes hommes utiliser à nouveau la carte de crédit africaine –la Kalachnikov AK-47- et de retourner auprès de leur groupe armé. Aussi longtemps que l'économie n'offre pas de perspectives à la jeunesse congolaise, les groupes armés n'auront aucune peine à recruter des combattants.

La collaboration entre les partenaires onusiens

La MONUC, comme la plupart des missions des Nations Unies, a plusieurs composantes. Les principales sont la composante politique, l'administration (comprenant la logistique), la composante militaire et la composante humanitaire. Il n'y a pas de subordination entre les différentes composantes, leurs chefs respectifs répondant directement au représentant spécial du secrétaire général. La garantie du rythme des opérations impose souvent des séances de coordination entre les différentes composantes. En RDC, les défis principaux ont été le ravitaillement en carburant et la mise à disposition de moyens pour l'installation de nouvelles bases. L'organisation répond souvent à ces défis en mettant en place des cellules de



Déploiements de la Division Orientale

coordination, rendant encore plus opaque la structure de la mission. Ce manque d'intégration nuit à l'efficacité de la mission et à sa capacité de répondre rapidement aux changements survenant sur le terrain. De plus, il existe une distorsion de la perception de l'action militaire par les décideurs politiques. Ce que peut ou ne peut pas réaliser une unité militaire, n'est pas -ou superficiellement- connu dans les sphères décisionnelles, ce qui a pour conséquence la définition d'objectifs irréalisables. Les effets des actions militaires ponctuelles, ainsi que leur durabilité, sont également surévalués. Le déploiement d'une unité militaire dans un village aura un effet stabilisateur sur l'environnement immédiat. Toutefois, des groupes armés pourront toujours rançonner la population à quelques kilomètres de la base. La configuration du terrain (jungles, manque de routes) et les caractéristiques des groupes armés (taille réduite, aucun véhicule, aucun uniforme) exigent un grand nombre de personnel militaire pour le bouclage de secteurs.

Les conditions cadres de l'engagement militaire

Trois aspects essentiels des conditions cadres entraînent régulièrement des problèmes dans le cadre de la MONUC: les règles d'engagement (ROE), la légitimité des actions conjointes et la qualité des troupes mises à disposition par les nations contributrices.

Les règles d'engagement légitiment et limitent l'utilisation de la force par les unités militaires dans l'accomplissement des missions dictées par le mandat. Du point de vue de l'unité militaire, les règles d'engagement doivent répondre à deux critères: elles doivent correspondre aux situations que les troupes rencontreront sur le terrain et elles doivent être

Le Congo

La République Démocratique du Congo (RDC) est un géant au cœur de l'Afrique. Sa superficie est de 2 345 000 km², ce qui équivaut à la superficie de l'Europe des 15. Le pays possède moins de 1 000 km de routes goudronnées. La RDC dispose d'énormes richesses naturelles comprenant le bois, un énorme potentiel hydro-électrique et minier (or, argent, diamants, uranium, columbo-tantalite, étain, cuivre, phosphates, cobalt...). Plus de 90 % des réserves mondiales de columbo-tantalite ou coltan, un composant essentiel pour la fabrication de téléphones mobiles, se trouvent en RDC.

Le fleuve Congo rythme la vie de la RDC. Navigable entre Kinshasa et Kisangani, il permet les échanges commerciaux entre l'ouest et l'est du pays. Son débit (75 000 m³/s) et les 300 m de dénivelé entre Kinshasa, la capitale, et Matadi, le port de mer, mettent à disposition du pays un potentiel hydroélectrique qui permettrait de ravitailler l'ensemble du continent en électricité. Les 60 millions d'habitants se répartissent en 357 ethnies. Le pays souffre depuis la fin du règne de Mobutu de la propagation de maladies tropicales et infectieuses (Malaria, hépatites, fièvre typhoïde, peste, trypanosomiasis, bilharziose, SIDA). Les organisations humanitaires estiment que 1 200 personnes meurent chaque jour suite des conséquences du conflit.

applicables par ces mêmes troupes, en leur permettant de remplir la mission qui leur est demandée. En RDC, la situation diffère selon les endroits, les groupes armés et le moment. Lors des opérations, des questions se posent. Ces questions sont également posées par les observateurs (ONG, journalistes) des actions militaires. Prenons l'exemple d'une opération de ratissage menée au niveau de la brigade dans un large secteur, contre un groupe armé sur une durée d'un mois. Est-ce que les avertissements par radio et par distribution de feuillets au début de l'opération suffisent, ou est-ce qu'une compagnie qui rencontre des positions occupées par des hommes armés lors de la troisième semaine de l'opération doit également essayer de négocier une reddition, afin de garantir que la force ne soit utilisée qu'en ultime recours? Dans la même opération, est-ce qu'une compagnie qui a essuyé des coups de feu devant la position A et qui, poursuivant l'adversaire, se retrouve devant la position B, doit à nouveau procéder à des coups de semonce? Est-ce qu'une opération doit être interrompue si les accompagnants (femmes et enfants) des groupes armés se retrouvent dans le secteur d'engagement? Est-ce qu'un engagement avec des forces hostiles doit être interrompu lorsque ces dernières se replient vers une autre position? Les situations sont complexes et pourtant les règles doivent permettre au soldat de réagir rapidement et correctement.

Dans un but de responsabilisation des autorités locales, de nombreuses opérations sont conduites en collaboration soit avec l'armée nationale, soit la MONUC appuie les FARDC avec des moyens logistiques et de feu. Les FARDC sont composées des soldats issus de l'ancienne armée nationale et des combattants des différents groupes rebelles. Leur formation a été trop brève. L'application du droit demeure précaire et des cas d'abus envers la population sont avérés. Ainsi, certains chefs militaires locaux détournent les moyens mis à leur disposition pour conduire les opérations. Il n'est pas du ressort de la MONUC de former l'armée nationale. En revanche, il est possible de remettre en question la légitimité des opérations conjointes, si l'armée nationale n'est pas en mesure de garantir une conduite sans reproche des opérations.

Alors que les unités militaires présentes ont effectué un travail remarquable contre les groupes armés et ont permis une stabilisation des régions les plus habitées, la tâche est devenue



beaucoup plus complexe avec la décomposition des groupes armés et leur retraite dans l'arrière pays. En effet, si dans une première phase, les capacités des troupes suffisaient à remplir les attentes, face aux nouveaux développements les lacunes dans l'instruction de nuit, le combat en jungle et les activités de police entravent la réussite d'actions ciblées contre des groupes de plus en plus mobiles et furtifs. Étant donné le nombre restreint de troupes, il faudrait un engagement plus décentralisé des moyens. Cependant, la plupart des troupes fonctionnent encore en ordre serré.

Face à des situations rapidement changeantes et exigeant la création de réserves, les formations internationales montrent leurs limites. En effet, il n'est prévu aucun entraînement qui permettrait de régler les mécanismes et de faire naître la confiance nécessaire à de telles opérations.

L'engagement militaire

Un des obstacles majeurs à la conduite d'actions décisives contre les « pourrisseurs de la paix » (*spoilers*), est le manque de capacité de renseignement de la MONUC et un cycle senseur-acteur beaucoup trop lent. Les Nations Unies, dans un souci de transparence, ont renoncé de tout temps à engager des moyens de renseignement, que ce soit par le truchement d'informateurs rémunérés ou par l'engagement de moyens propres agissant de manière couverte. Cette position a de graves conséquences sur l'anticipation de crises et rend très difficile les actions ciblées contre les chefs de groupes armés. Certains groupes peuvent même aller jusqu'à informer les Nations Unies afin d'obtenir un avantage par rapport à d'autres groupes armés. Les Nations Unies renoncent à effectuer des contrôles de sécurité approfondis sur leurs employés locaux (personnel de nettoyage, traducteurs) et n'ont pas de système de transmission sécurisé, ce qui rend la sécurité opérationnelle lacunaire. Face à une menace de type asymétrique ou de type criminelle, les troupes d'infanterie en formation montrent vite leurs limites. Pour l'adversaire, le temps de réaction des troupes onusiennes peut être calculé en fonction de l'emplacement des

L'histoire

En 1482, les explorateurs portugais arrivent à l'embouchure du fleuve et établissent des liens avec la puissance locale, l'empire Kongo. Dans les années 1870, le roi Léopold II de Belgique, rêvant de puissance coloniale pour son petit Etat, engage l'explorateur Stanley. Ce dernier est chargé d'établir des postes commerciaux le long du fleuve. Parallèlement, le roi engage une campagne diplomatique, sous le couvert de l'abolition de la traite d'esclaves, afin de faire reconnaître ses revendications. Il réussit lors de la conférence de Berlin à faire reconnaître l'Etat libre du Congo, qui en fait est une possession privée du roi. Une exploitation brutale des richesses commence. Les morts se comptent par centaines de milliers et au début du XXe siècle, une campagne internationale oblige la Belgique à annexer l'Etat libre du Congo en tant que colonie.

Les élections de 1960 ouvrent une période d'instabilité, le premier ministre élu Patrice Lumumba est assassiné, la Province du Katanga déclare son indépendance, les Nations Unies envoient une mission dans le pays. Finalement en 1965, le colonel Mobutu prend le pouvoir lors d'un coup d'état. En 1971, suite à une politique d'africanisation, il renomme le pays Zaïre. Son régime, qui érige la corruption en mode de gouvernement, est pourtant appuyé par l'Occident, afin de contenir les avancées communistes dans la région. En 1991, à la fin de la guerre froide, Mobutu, abandonné par ses bailleurs de fonds, ouvre un processus de transition qu'il bloquera par des manœuvres politiques. En 1994, suite au génocide rwandais, des centaines de milliers de réfugiés hutus fuient vers le Zaïre.

En 1996, l'alliance démocratique des forces de libération (ADFL), appuyée par le Rwanda, attaque l'Est du Zaïre. En 1997, Laurent-Désiré Kabila renverse Mobutu, se proclame président et renomme le pays République Démocratique du Congo. En 1998, Laurent-Désiré Kabila expulse ses alliés rwandais. En 1998, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), appuyé par le Rwanda s'attaque au régime de Kabila. En 1999, le mouvement pour la libération du Congo (MLC), appuyé par l'Ouganda, entre dans le conflit. Face au danger, la RDC lance un appel à l'aide. Parallèlement, les premiers affrontements ethniques opposent Lendus et Hemas en Ituri. La Namibie, le Zimbabwe et l'Angola s'engagent en faveur de la RDC. La « première guerre mondiale africaine » a commencé. Vers le mois de juin 1999, la situation militaire est bloquée et la situation humanitaire est catastrophique.

bases. De surcroît, la surveillance des mouvements de casques bleus est aisée. À plusieurs reprises, des opérations complexes ont été planifiées et menées, impliquant l'utilisation de moyens aériens, de formations des forces spéciales et de moyens lacustres. Ces opérations n'ont que rarement rapporté les effets voulus, puisque l'utilisation combinée de tous ces moyens n'avait jamais été entraînée auparavant et que les prestations fournies par les multiplicateurs de force n'étaient pas connues des troupes devant les utiliser sur le terrain.

Un des points les plus marquants du travail dans le cadre de l'état-major est le manque de temps lors des moments critiques. Les décisions et l'établissement des plans se déroulent sous la pression du temps et il n'y a que peu de possibilité de rechercher davantage d'information. Il est donc nécessaire de maintenir un haut degré de préparation et de connaissances dans l'ensemble de l'état-major.

Conclusion

Même si l'ensemble de ces observations nécessiterait une analyse plus profonde, je conclurais en soulignant trois aspects me semblant essentiels:

- la nécessité de simplicité,
- la capacité d'action sous pression de temps et
- les limites des formations militaires classiques face à un adversaire asymétrique résiduel, voire de type criminel.

Les structures et les procédures doivent être simples et comprises, idéalement entraînées, par l'ensemble des acteurs, car les besoins en coordination réduisent le rythme et l'efficacité des opérations. Les règles d'engagements et les compétences des formations militaires doivent être clairement définies à l'avance. Le respect des niveaux stratégique - opératif - tactique, réduit les besoins de coordination.

Dans une situation infra-guerrière, il est probable que l'échelon décisionnel politique retardera les décisions jusqu'au dernier moment, tandis que les situations de crise se développent rapidement et de manière inattendue. Il est donc primordial de maintenir un état de préparation, en particulier au niveau des capacités des états-majors, qui permettrait de proposer et de conduire des réponses d'envergure. Cet état de préparation impliquerait idéalement des moyens de renseignement adaptés et intégrés, un cycle capteur-acteur court et un entraînement préalable d'ensemble.

Les formations militaires sont nécessaires pour mettre en place un cadre stable, permettant ensuite que la situation de crise soit réglée de façon durable ou d'entamer les étapes de la reconstruction de l'Etat. Malheureusement, les formations militaires classiques ne permettent pas de neutraliser définitivement les groupes armés résiduels. Cette tâche ne peut être accomplie que par des formations disposant de capacités de type policier, puisque idéalement ces formations doivent être culturellement proches du pays hôte.

Le maintien de larges formations militaires dans ce type de situation peut s'avérer contre productif. En effet, confrontée à une situation qui ne s'améliore pas, la population locale peut remettre en question la crédibilité et l'intégrité de l'ensemble de la mission. Une mission ne peut réussir qu'en gagnant les cœurs et les esprits de la population locale.

Les Nations Unies se révèlent souvent indispensables à la résolution de conflits, mais l'organisation dans son ensemble et lors de chaque mission doit rechercher de manière continue à s'adapter aux réalités de plus en plus complexes et à s'améliorer grâce aux expériences faites sur le terrain.

H.-J.R.

